

Motion :

Pour que Nyon devienne une « commune amie des forêts anciennes »

Préambule

Sous la devise « Penser globalement - agir localement » Bruno Manser a initié en 1997 une première campagne pour sensibiliser les communes au problème de la disparition des forêts tropicales causée par l'utilisation excessive des bois tropicaux, provenant trop souvent de coupes illégales. 306 communes et 6 cantons ont répondu à cet appel.

Cette campagne a été relancée à mi-septembre par la Fondation Bruno Manser et Greenpeace qui demandent aux communes suisses de prendre des mesures concrètes pour protéger les forêts anciennes, dans le cadre de l'Agenda 21 local, c'est-à-dire de la mise en oeuvre locale, dans les communes, des actions proposées par l'Agenda 21 de Rio (1992).

Nyon ne figure pas parmi la liste des 23 communes vaudoises qui se sont déjà engagées. Les soussignés déposent donc cette motion demandant que Nyon s'engage à devenir elle aussi une « commune amie des forêts anciennes ».

Qu'est-ce qu'une « commune amie des forêts anciennes » ?

C'est une commune qui renonce à acquérir des bois et produits provenant des forêts anciennes pour ses bâtiments et équipements publics. Elle se fournit en bois certifiés FSC et/ou en bois provenant de Suisse ou de pays voisins. En outre, ses services administratifs s'efforcent dans la mesure du possible d'utiliser du papier recyclé et, de manière générale, de réduire leur consommation de papier.

Si Nyon applique déjà une partie des mesures souhaitées, nous en sommes très heureux.

Le terme de « forêts anciennes » recouvre aussi bien les forêts tropicales ou pluviales (Afrique, Amazonie), que les forêts boréales (Canada, Sibérie). On parle aussi de forêts primaires. Ce sont celles qui se sont établies grâce aux événements naturels et qui sont très peu touchées par les activités humaines.

FSC est un label du « Conseil de Bonne Gestion Forestière » (en anglais Forest Stewardship Council), organisation sans but lucratif. Ce label garantit que le bois provient d'une exploitation forestière respectueuse de critères écologiques et sociaux.

Pourquoi se préoccuper chez nous du sort des forêts anciennes ?

Espace vital des peuples forestiers et de centaines de milliers d'espèces animales et végétales, les forêts anciennes représentent la vie dans toute sa diversité. Elles sont indispensables au maintien de la vie sur Terre: elles régulent le climat, filtrent l'air, purifient l'eau et empêchent l'érosion. Elles jouent un rôle déterminant dans le cycle de l'eau sur notre planète. Ces forêts ont un urgent besoin de protection, car leur destruction progresse à un rythme effréné. La moitié de toutes les forêts de la Terre ont disparu au cours des 200 dernières années, que ce soit par des coupes rases ou des destructions occasionnées par des coupes sélectives. Cela représente 10 à 15 millions d'hectares par années, soit 30'000 à 40'000 hectares par jour.

L'énorme consommation de bois et de papier compte pour une grande part dans la destruction des forêts anciennes. Par exemple, 17% de la cellulose utilisée pour la production de papier "neuf" conventionnel provient encore de coupes rases. Ce bois sert à fabriquer des produits d'usage quotidien comme les panneaux d'aggloméré, les portes, le papier à copier et le papier WC. C'est loin d'être nécessaire, puisque des alternatives respectueuses des forêts anciennes existent. La protection de cet écosystème commence donc chez nous. Les communes se doivent de montrer l'exemple et fournir une contribution concrète à la mise en oeuvre de l'Agenda 21 local.

Les leçons de l'histoire

Il est surprenant de devoir encore au XXIème siècle militer pour la protection des forêts. En effet, Christophe Colomb, témoin du dessèchement des îles Canaries, consécutif à leur déboisement, redoutait déjà un sort identique dans les Caraïbes. Entre les années 1670 et 1791, année où fut publié le *King's Hill Forest Act* (loi votée sur l'île de Saint-Vincent pour protéger la forêt et attirer la pluie), eut lieu une prise de conscience des conséquences du déboisement des îles Maurice ou Saint-Hélène, mais aussi des Indes, sur la modification du climat. Des plantations de quelques 500'000 arbres ont été réalisées pour pallier à la destruction des sols et à la sécheresse. Mais s'il est ainsi possible de restaurer un couvert végétal, il est évident que la grande majorité de la diversité des espèces vivantes, animales et végétales a été perdue. Et la fertilité d'un sol dépend de la qualité de la vie microscopique qui existe en son sein.

Une action locale a-t-elle un sens ?

Une telle action est la mise en application au niveau local, communal, du plan d'action issu de la Conférence de Rio (1992), connu sous le nom d'Agenda 21, dont deux chapitres s'adressent spécifiquement à la lutte contre le déboisement et à la conservation de la diversité biologique. Il est à noter que nous sommes déjà 10 ans après Rio. La Confédération avait estimé que toutes les communes devaient avoir mis en place un tel processus en 1996 déjà.

C'est notre contribution, même si elle peut paraître minime, à la solution de ce problème inquiétant. Il est clair que le gouvernement suisse doit s'engager sur le plan diplomatique aussi, par exemple sur les questions touchant à la dette des pays du Sud.

Exposé des demandes

Par conséquent, nous demandons que la commune de Nyon

- 1 décide de participer à la campagne "Commune amie des forêts anciennes" et signe une déclaration d'engagement dans ce sens,
- 2 renonce à utiliser du bois provenant de forêts anciennes lors de la construction et la rénovation des bâtiments publics et de l'achat d'équipements (par exemple, de mobilier), mais se fournisse en bois certifiés FSC et/ou en bois provenant de Suisse ou de pays voisins,
- 3 élabore une notice recommandant aux maîtres d'oeuvre de s'associer à ces mesures et la joigne aux permis de construire.
- 4 encourage l'administration à utiliser du papier recyclé et à en limiter la consommation.

Nous souhaitons aussi que la commune fasse connaître publiquement son engagement afin de servir d'exemple et de sensibiliser la population à cette question importante qui, en fin de compte, nous concerne tous, les générations actuelles comme les générations futures, c'est-à-dire le respect et la pérennité de la vie sur Terre, vie humaine, végétale et animale.

Pour les Verts,
Jean-Claude Mermilliod
4 novembre 2002

